

2.000 étudiants réfugiés vont avoir accès aux bourses universitaires (ministère)

Strasbourg, 12 avr. 2019 (AFP) -

La ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal a annoncé vendredi que près de 2.000 étudiants réfugiés, actuellement exclus des bourses universitaires, en bénéficieront à la rentrée prochaine pour mettre fin à "une situation absurde".

La mesure, dont le coût est estimé à environ 8 millions d'euros, vise les étudiants inscrits dans les formations "DU (diplôme d'université) passerelle - Etudiants en exil" qui seront offertes par une "trentaine d'établissements" à la rentrée 2019, a-t-elle précisé lors d'une visite à l'Université de Strasbourg.

Ces formations sont destinées à favoriser l'intégration des étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire, statut moins protecteur que celui de réfugié, a précisé le ministère dans un communiqué.

Les étudiants concernés pourront bénéficier des bourses attribuées sur critères sociaux, faire une demande de logement universitaire et disposer d'"un accès facilité aux soins, à la restauration universitaire" ainsi qu'à des "aides spécifiques", a ajouté la ministre.

Jusqu'à présent, les universités devaient "jongler" avec les dispositifs sociaux pour soutenir les étudiants réfugiés, a-t-elle concédé, reconnaissant que "si cela avait été fait il y a quatre ans (au moment de la crise des réfugiés, NDLR) elles en auraient été ravies".

Nombre d'étudiants réfugiés, a-t-elle encore déploré, ont ainsi été "incités à quitter leurs études pour accéder au RSA".

La ministre a souligné "à quel point il est parfois insupportable d'enseigner à un étudiant en sachant qu'il sera à la rue à la fin du cours" et "parfois aberrant d'essayer de parler intégration à un étudiant sans ressources dont on voit bien qu'il ne se nourrit pas convenablement".

"L'un des enjeux majeurs des étudiants en exil est de pouvoir commencer ou reprendre des études dans des conditions décentes, avec une véritable perspective d'insertion professionnelle et sociale", a-t-elle ajouté, citée dans le communiqué de son ministère.

Environ 1.500 étudiants étrangers, souvent non francophones et qui ont dû fuir des pays ravagés par la guerre ou les conflits, sont actuellement inscrits au DU passerelle - Etudiants en exil, recevant notamment des cours de français.

En leur ouvrant l'accès aux bourses, la ministre "souhaite mettre fin à une situation absurde" puisque "les étudiants réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sont majoritairement inscrits" dans ce diplôme, a précisé son ministère.

dsa-ha/nm

Afp le 12 avr. 19 à 14 52.